

POLITIQUE DIVERSITÉ, INCLUSION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Corpo'Events

Version : 1.0

Date d'application : 23 juin 2026

Responsables : Direction Générale et Direction Administrative et Financière

1. Objet

Corpo'Events s'engage à promouvoir un environnement de travail fondé sur le respect, l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances.

L'entreprise considère que la diversité des profils, des parcours et des expériences constitue un facteur de performance, d'innovation et de qualité dans la réalisation de ses missions.

La présente politique formalise les principes appliqués au sein de l'entreprise en matière de diversité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations.

2. Principes généraux

Corpo'Events veille à garantir l'égalité de traitement entre les collaborateurs et les candidats à l'embauche.

Aucune décision relative au recrutement, à la rémunération, à la formation, à l'évolution professionnelle ou aux conditions de travail ne peut être fondée sur des critères discriminatoires.

L'entreprise s'engage à respecter les principes de non-discrimination prévus par la réglementation en vigueur.

3. Diversité et égalité des chances

Corpo'Events favorise la diversité des profils et s'engage à :

- garantir l'égalité des chances lors des recrutements ;
- promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- valoriser les compétences, l'expérience et les résultats comme principaux critères d'évaluation ;
- favoriser l'intégration de nouveaux collaborateurs dans un environnement respectueux ;
- lutter contre toute forme de discrimination directe ou indirecte.

Application aux pratiques RH

Les principes de diversité, d'inclusion et d'égalité des chances sont intégrés aux principales pratiques de gestion des ressources humaines de Corpo'Events, notamment :

- le recrutement et l'intégration des collaborateurs ;
- l'accès à la formation ;
- l'évolution professionnelle ;
- les conditions de travail ;
- l'évaluation des performances ;
- la rémunération ;
- les relations avec les travailleurs non salariés et partenaires intervenant pour l'entreprise.

Corpo'Events veille à ce que ces décisions reposent exclusivement sur des critères objectifs liés aux compétences, à l'expérience et aux besoins de l'activité.

4. Inclusion et respect des personnes

L'entreprise veille à maintenir un climat de travail fondé sur :

- le respect mutuel ;
- l'écoute ;
- la bienveillance ;
- la coopération entre les équipes.

Aucun comportement discriminatoire, harcelant ou portant atteinte à la dignité d'une personne n'est toléré au sein de l'entreprise.

5. Sensibilisation et signalement

Les collaborateurs sont invités à signaler toute situation contraire aux principes de cette politique.

Les signalements peuvent être effectués conformément à la procédure interne de signalement mise en place par l'entreprise.

La Direction s'engage à examiner toute situation signalée avec impartialité et confidentialité.

6. Gouvernance et suivi

La mise en œuvre de cette politique est assurée conjointement par :

- Elodie Tudela – Direction Générale ;
- Corinne Arnaud – Direction Administrative et Financière.

Cette politique fait l'objet d'une revue périodique afin de garantir son adéquation avec les besoins de l'entreprise et les évolutions réglementaires.

La Direction assure le suivi de cette politique et veille à son application auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

Validation

Elodie Tudela
Directrice Générale

Corinne Arnaud
Directrice Administrative et Financière

Date de validation : 23 juin 2026